

ment de rentrer dans l'église, le pieux cortège entrouvre les portes fermées, jusqu'à ce que le sous-diacre ayant frappé la porte avec le baton de la croix, cette porte s'ouvre, et la procession fait son entrée en célébrant celui qui est la Résurrection et la Vie.

30. *L'offrande du Saint-Sacrifice.* — Tous les chants qui l'accompagnent sont empreints de désolation, et la Passion est donnée avec un narratif particulier qui en fait un véritable drame : l'historien raconte les faits sur un mode grave et pathétique ; les paroles de Jésus ont un accent noble et doux qui contraste d'une manière saisissante avec le ton élevé des autres interlocuteurs et avec les clameurs de la populace juive. Durant le chant de la Passion, tous les assistants doivent tenir leur rameau à la main afin de protester contre les humiliations dont le Rédempteur est l'objet de la part de ses ennemis.

Jeudi Saint.

10 *Office des ténèbres.* — On donne vulgairement le nom de Ténèbres à l'office des Matines et Laudes des trois derniers jours de la semaine sainte, à cause du rite mystérieux qui lui est propre. On place dans le sanctuaire, près de l'autel, un vaste chandelier triangulaire sur lequel sont disposés quinze cierges en cire jaune. A la fin de chaque psaume ou cantique on éteint successivement un des cierges du grand chandelier ; un seul, celui de l'extrémité supérieure, reste allumé. Pendant le *Benedictus*, les six cierges de l'autel sont pareillement éteints. Alors le cérémoniaire prend l'unique cierge allumé, et il le tient appuyé sur l'autel durant le chant de l'antienne qui se répète après le cantique. Puis il part et va cacher ce cierge, sans l'éteindre, derrière l'autel, où il le tient pendant le *Miserere* et l'oraison qui suit. On frappe alors avec bruit sur les sièges du chœur ; le cierge reparait, et annonce par sa lumière toujours conservée, que l'office des Ténèbres est terminé. Ces cérémonies symbolisent les diverses circonstances de la Passion du Sauveur.

20 *Bénédiction des Saintes Huiles.* — Cette bénédiction, qui se fait le Jeudi Saint, et à la messe, requiert le ministère de l'évêque, et n'a lieu que dans les églises cathédrales. L'Huile des malades forme la matière du sacrement de l'Extrême-Onction.

Le Saint Chrême est employée dans la confirmation, sur les nouveaux baptisés, dans le sacre des évêques, dans la consécration des calices et des autels, dans la bénédiction des cloches, et enfin dans la dédicace des églises.